AVERTISSEMENTS AGRICOLES DLP 18-6-73 537843

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION « AUVERGNE ET LIMOUSIN »

ABONNEMENT ANNUEL

(Tél. 92-97-11 - Postes 440 & 449)

(ALLIER, CANTAL, CORRÈZE, CREUSE, HAUTE-LOIRE, PUY-DE-DOME, HAUTE-VIENNE)

Régie de Recettes de la D. D. A.

Sous-Régisseur de Recettes du Service de la Protection des Végétaux, Cité Administrative, Rue Pélissier, 63034 CLERMONT-FERRAND CEDEX

C. C. P. : CLERMONT-FERRAND 5.503-17

30,00 F

Supplément n° 4 au Bulletin n° 152 de MAI 1973.-

A R B R E S   F R U I T I E R S

TAVELURE.- (Poiriers et Pommiers)

Les possibilités de projections d'ascospores (germes permettant les infections primaires) demeurent non négligeables.

Il y a donc lieu de prévoir l'exécution d'un nouveau traitement dans les meilleurs délais.

Si nécessaire, intervenir en même temps contre l'Oïdium (dans certains vergers, le développement de cette maladie est très important).

CARPOCAPSE.-

Dans la majorité des cas, il est encore beaucoup trop tôt pour intervenir.

A la bouillie utilisée contre la Tavelure, n'ajouter un produit efficace contre le Carpocapse que pour les vergers habituellement exposés à des attaques précoces graves. (Sud du département de la Corrèze, en particulier).

ANTHRACNOSE DU CERISIER.- (Cylindrosporiose)

Contre cette maladie, courante, depuis quelques années, dans certaines plantations, les produits suivants sont efficaces : doguadine, folpel, manèbe, oxyquinoléate de cuivre (ne pas utiliser ce produit, en pépinière).

Seule, la doguadine doit être utilisée, dans le cas où un traitement serait effectué moins de 15 jours avant la récolte.

MOUCHE DE LA CERISE.-

Sur les variétés habituellement attaquées, effectuer un traitement vers le 15 Juin.

Pour les pesticides à utiliser et leurs délais d'emploi avant la récolte, consulter les bulletins de Mars et d'Avril.

ROUILLE DU PRUNIER.-

Dans les vergers où cette maladie est habituellement à craindre, traiter avec une spécialité à base de carbatène, de folpel, de mancozèbe, de manèbe, de méthylthiophanate, de tétrachloro-isophtalonitrile, de zinèbe ou de zirame.

P./..339

POMMES DE TERRE

DORYPHORE.-

Surveiller les cultures, afin d'intervenir après l'apparition des premières larves, dès que celles-ci atteindront la grosseur d'un grain de blé (pour les produits à utiliser, consulter le bulletin de MARS).

Il est rappelé que la lutte contre ce ravageur est obligatoire.

V I G N E

MILDIOU.-

Les dernières précipitations orageuses ont permis, localement, les premiers repiquages de la maladie.

Il est conseillé d'effectuer un traitement avant le 4 Juin (à partir de cette date, de nombreuses contaminations seront possibles, par endroits, en cas de pluie).

OÏDIUM.-

Intervenir dans les situations favorables, sur les cépages sensibles (à signaler que le soufre, en poudrage, est également efficace contre l'Acariose et l'Erinose).

TORDEUSES DE LA GRAPPE.- (Cochylis et Eudemis)

Dans les vignes où les attaques sont habituelles, à la bouillie utilisée contre le Mildiou, ajouter un produit pour traiter en même temps contre les Tordeuses de la grappe.

Clermont-Ferrand, le 29 Mai 1973.

L'Ingénieur en Chef d'Agronomie
Chargé des Avertissements Agricoles

A. LECLERC.

Le Chef de la Circonscription
Phytosanitaire :

P. DENIZET.

Imprimerie de la Station "AUVERGNE & LIMOUSIN"

Directeur-Gérant : L. BOUYX.

Tirage n° 860 du 29 Mai 1973 - ABONNEMENT 1973 - Expédition n° 12.

Dernière note parue : supplément n° 3 au bulletin n° 152, le 23 Mai.